

Espaces de vie restreints au foyer genevois des Tattes



Le foyer des
Tattes. Photo:
Luyindula
NGIMBI

Au lieu d'une ou deux personnes, désormais ce sera quatre occupants par chambre au foyer des Tattes à Vernier dans le canton de Genève. La mesure, prise par des responsables de l'Hospice général, est entrée en vigueur en décembre 2010. Elle concerne des requérants d'asile déboutés et des NEM (personnes frappées de non entrée en matière).

Deux lits superposés, deux armoires dans les coins et un frigo. Le décor est clair car les murs ont reçu une nouvelle couche de peinture. Mais la chambre ne mesure que 16 m²... Ce soir, les températures sont basses et le radiateur n'est pas à la hauteur. Kablan, de nationalité ivoirienne, se réchauffe grâce à un petit chauffage portatif. A son chevet, un téléviseur à écran plat diffuse les dernières informations sur la Lybie. L'homme est marqué par son transfert du bâtiment H au bâtiment J. « *Pendant le déménagement, j'ai dû laisser certains biens dans une cave faute de place dans la chambre* », regrette-t-il, avant d'ajouter : « *Je ne comprends pas comment on peut prendre des mesures aussi impopulaires* ».

Une mesure inédite

Jamais pareille mesure n'avait été prise au Foyer des Tattes. Des raisons liées à la pénurie de logements ont été évoquées,

mais pour certains requérants c'est une manière de mettre la pression sur les 600 personnes qui n'ont plus le droit de rester en Suisse. Soit 80 frappées par une décision de Non Entrée en Matière et 500 déboutés. Elles étaient auparavant logées respectivement dans des abris de protection civile et dans des logements individuels appartenant à l'Hospice général.

Leurs nouvelles conditions de vie sont loin d'être favorables : 20 personnes pour une cuisine, une douche et deux toilettes. *« J'imagine que lorsque toutes les chambres seront complètes, la cohabitation sera difficile »*, prédit Kablan. Son compatriote, Alassane, ajoute : *« Mon souhait est que les responsables de l'Hospice général reviennent sur leur décision, parce que c'est invivable ici ! »*.

De grands travaux ont déjà été entrepris pour réaménager les bâtiments qui recevront bientôt leurs nouveaux locataires.

Anderson MAKEDI